



# En 2020, nous avons constaté les **IMPACTS** de la crise sanitaire sur les femmes et nos postures professionnelles

## Une augmentation, détérioration et complexification des situations sur tous les champs d'activité du CIDFF

### Accès au droit :

- ◆ droits de la famille (droits de visite et d'hébergement, situations de violences, séparations), du travail, des étranger·e·s

### Accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles :

- ◆ violences conjugales et intrafamiliales en lien avec l'enfermement et le repli sur le foyer
- ◆ violences sexuelles hors cadre conjugal et réveil de stress post-traumatique

### Prévention, formation professionnelle :

- ◆ demandes de formations professionnelles sur les violences

### Vie personnelle et familiale :

- ◆ difficultés parentales (accompagnement de la scolarité en ligne à distance, cristallisation de conflits en confinement, monoparentalité...)
- ◆ articulation des temps (formation / travail / famille / tâches domestiques)
- ◆ deuil, deuil entravé
- ◆ santé mentale, impact psychologique

### Emploi et création d'activité :

- ◆ perspectives professionnelles annulées (CDI, développement d'activité, formations...)
- ◆ licenciements

### Accueil transversal :

- ◆ sentiments d'urgence et de détresse de la part des publics. Peur de sortir

## Une adaptation et une mobilisation d'urgence, qui renforcent les inégalités existantes

« Ce sont les femmes les plus fragiles qui sont le plus impactées, qui ont vu leur précarité s'accroître ». Parmi les publics précarisés,

les femmes, qui ont vu leur charge de travail, leur charge domestique et leur précarité augmenter, notamment les mères seules, mais aussi leurs enfants, les étrangères, les jeunes femmes précaires, les femmes en contrats précaires, les femmes âgées isolées, les femmes sans-abris, les femmes en situation de handicap, les femmes en besoin d'interprétariat...

La crise a renforcé les freins à la mobilisation des femmes qui étaient déjà les plus éloignées avant la crise. Ce sont « les personnes qui étaient mobilisées qui ont continué à se mobiliser ».

La crise a révélé une « fracture administrative catastrophique pour les bénéficiaires », notamment en lien avec la demande de réaliser des démarches à distance, via des outils numériques, qui a confirmé « une fracture numérique importante », en termes à la fois d'équipement et de capacité d'usage.

## Un accès aux droits et aux services rendu difficile par la réduction des services publics

Si certains services ont été renforcés, notamment d'aide d'urgence, les professionnel·le·s et publics ont été confronté·e·s à la mise à l'arrêt temporaire ou prolongée de services publics essentiels (accès au droit, à la justice, au logement...) et par conséquent à l'allongement important des délais d'accès aux services et aux droits.

Une source d'anxiété, qui, additionnée aux autres, a pu provoquer une réelle détresse chez les femmes, épuisées « d'être ballotées entre les différentes administrations ».

Pour les professionnel·le·s l'accompagnement est devenu « difficile sans continuité de services », créant un sentiment d'« isolement institutionnel dans l'accompagnement des publics ».

Les salariées ont dû redoubler d'énergie et de créativité pour « main-tenir », « garder le lien », et répondre à une demande d'écoute et de gestion émotionnelle sans précédent.

## Une adaptation et une mobilisation des équipes pour maintenir le lien

Cette demande de mobilisation et d'adaptation, a été, comme pour les publics, à double tranchant pour les salarié·e·s. La dynamique impulsée a pu être stimulante et enthousiasmante par la nécessité d'imaginer d'autres façons de faire, de développer de nouvelles compétences. Mais cette demande d'adaptation a également impliqué une gestion émotionnelle sans précédent, et une sur-sollicitation parfois harassante. Cette adaptation coûteuse en énergie, soulève un point de vigilance sur le maintien des capacités à long terme.

# Cette année 2021, ensemble, nous devons continuer à répondre aux **BESOINS** essentiels pour l'autonomie des femmes

## Les services du CIDFF, toujours plus nécessaires

La crise sanitaire confirme des besoins toujours plus importants sur tous les champs d'action du CIDFF. La capacité à proposer une présence continue, physique et à distance, et à maintenir les accompagnements individuels mais aussi collectifs a été un réel besoin pour de nombreuses femmes. La mobilisation pour répondre à toutes les demandes d'information, « ne laisser personne sans réponse », a également été primordiale, et salvatrice pour de nombreuses situations.

Le CIDFF a bénéficié de ses atouts pour répondre au mieux aux demandes. L'approche globale et la pluridisciplinarité des équipes sont en effet déterminantes pour proposer une réponse adaptée à chaque femme, dans un même lieu. L'implantation multi-territoriale et les partenariats ont quant à eux permis des réponses au plus près des besoins des publics.

## Une équipe toujours mobilisée

Malgré des adaptations toujours plus importantes dans un contexte mouvant et ne permettant pas de projection sur du long terme, l'équipe a su développer encore plus ses capacités d'écoute et de gestion émotionnelle, et développer de nouveaux outils d'accompagnement. Les publics et notamment les femmes se retrouvent en individuel et en collectif pour progresser dans leur parcours personnel et professionnel.

## L'indispensable continuité des services publics, et des partenariats institutionnels et associatifs

La résilience des publics n'est possible que grâce à l'appui *continu* et *présentiel* des associations, institutions, et services publics. La mise à l'arrêt ou le ralentissement des services (comme la santé, l'administration, la justice, les services d'information et d'orientation...) crée des failles dans l'accompagnement, qui aggravent des situations précaires, creusent les inégalités et empêchent les personnes de s'en sortir.

L'observation des alternatives déployées, notamment numériques, nous rappellent les limites de ces outils qui ne peuvent se substituer aux liens humains.

Au-delà de la continuité, la crise a permis de démontrer l'importance du *renforcement* des services publics, *sur le long terme*. La mobilisation institutionnelle autour de l'accompagnement des victimes de violences conjugales a été saluée par de nombreuses associations d'accompagnement, et par les femmes victimes. L'absence de pérennité des dispositifs, dans un contexte où les violences ne diminuent pas, ne présage cependant pas d'un renforcement réel des moyens.

La crise a finalement démontré la nécessité d'un *travail partenarial*, en réseau, pour un accompagnement au plus près des besoins.

## Poursuivre l'accompagnement des femmes les plus précaires et vulnérables, et lutter contre les inégalités

Nous devons poursuivre nos actions auprès des femmes les plus précaires et vulnérables, et continuer à lutter contre les inégalités. Les inégalités de genre sont particulièrement incontournables, dans notre société où les femmes sont toujours plus précaires, victimes de violences, et en première ligne quand les besoins de « care » (soin) sont décuplés. De fait, les travaux invisibles et non rémunérés d'attention et de soutien n'ont jamais été aussi importants dans les relations familiales, amicales et professionnelles, de même que la charge mentale liée aux adaptations parfois urgentes dans toutes ces sphères.

Les observations nous amènent également à être vigilant-e-s à certains enjeux d'accompagnements sans lesquels nos services sont rendus difficiles voire impossibles : la réduction de la fracture numérique, une éducation citoyenne aux médias et à l'information, pour une meilleure compréhension des recommandations sanitaires, mais aussi des services de santé psychologique renforcés, face à l'ampleur des besoins.

**L'opportunité est grande d'apprendre de nos observations, et d'engager les transformations nécessaires à une résilience collective dans une société plus juste et égalitaire.**



## Situations de femmes informées et accompagnées

« Madame a subi des violences conjugales, s'est fait voler ses papiers, et s'est retrouvée à la rue pendant le confinement. Elle a pu accéder à une place en hébergement d'urgence du fait des places exceptionnelles libérées pendant le confinement. Aujourd'hui sa situation a évolué positivement, elle va mieux. »

« Dans le groupe de parole « parents solo », il y a beaucoup de témoignages sur le décrochage scolaire, les difficultés liées à l'école à distance, au temps d'écrans. Certains parents se sentent un peu perdus sur ces sujets-là. Il y a beaucoup d'inquiétude pour l'avenir de leurs enfants. »

« J'ai eu la sensation en appelant des femmes accompagnées que le CIDFF était la première voire la seule structure qui gardait le contact avec les publics. On s'est retrouvé·e·s un peu isolé·e·s parce qu'on assurait une continuité un peu seul·e·s. Beaucoup d'organismes et de partenaires ont en effet fermé totalement. »

« La division des groupes d'accompagnement « Femme, Mère, le choix de l'Emploi » a ralenti la dynamique. Sur certains groupes il y avait un absentéisme important, y compris sur des situations d'urgence ».

« En octobre, devant le siège, deux groupes « Femmes, Mères, le Choix de l'Emploi » et le groupe « Etre actrice de son parcours » se sont donné rendez-vous pour partir en activité physique d'extérieur. Un vrai besoin de se retrouver entre femmes : toutes masquées, prêtes à se mobiliser pour l'emploi ! »

« Madame est salariée, en situation de famille recomposée. D'habitude, elle est suivie par un psychiatre, mais ne peut plus pendant le confinement. Elle développe des signes de détresse : son mari a exercé des violences sur elle et s'est blessé ; elle doit pendant le confinement gérer ses quatre enfants, avec école à la maison, mais également transporter son mari pour ses trajets professionnels et gérer son propre travail. Elle a fini par faire un *burn out*. »

« Le confinement met un coup d'arrêt aux procédures judiciaires, la majorité des audiences (hors pénales urgentes) a été reportée. Ça a été très difficile pour les personnes de voir ces audiences annulées, sans connaître les délais exacts. Il y a eu de réelles difficultés également sur les titres de séjour puisque les rendez-vous à la préfecture étaient complètement bloqués. Tout ça crée un sentiment d'impuissance en tant que professionnelle. »

« Madame est victime de violences conjugales à Rillieux et a contacté le CIDFF car on lui a refusé l'entrée dans un supermarché avec son enfant. En tant que mère seule très isolée, elle avait de réelles difficultés pour faire ses courses. Une solution a été trouvée mais les familles monoparentales ont été un peu oubliées dans le confinement »

« Il y a des difficultés particulières pour les femmes qui sont dans une démarche de création d'activité. C'est très difficile d'être arrêtée dans son élan, de ne pas pouvoir se projeter dans l'avenir. Il est très difficile de les accompagner à conserver leur élan alors que nous n'avons nous-mêmes pas d'élément forcément rassurant. »

« La question de la projection se pose aussi pour les personnes que j'accompagne sur l'emploi. Pour celles qui ne trouvent pas d'emploi, des questionnements émergent sur leur place dans la société. »